



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la cohésion sociale
Service des affaires communales

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 28 OCT. 2019
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Service des affaires communales
Place de la Taconnerie 7
Case postale 3965
1211 Genève 3

N/réf. : OLF/cgs/919/19

Madame la Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 25 octobre 2019

DIFFUSION
Mmes Salerno
Alder
MM. Pagani
Kanaan
Barazzone
Mmes Charollais
Malignac
Luthi
Bohler
Demazure
MM. Buzzini
Burri
Blanchot
Krebs
Chrétien
Lupini
Vicente
Mermillod
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers-Documentation

Concerne : Abandon du crédit de 210 000 F destiné à l'étude de circulation, d'aménagement et d'assainissement du chemin Edouard-Tavan (PR-430/3 voté le 10 octobre 2007) et bouclé sans dépense

Madame la Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 14 octobre 2019, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en avons pris acte.

Nous vous prions de croire, Madame la Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Olivia Le Fort
Directrice

Copie pour information :

- Service des affaires communales - secteur finances communales